



HAL
open science

La myopie du FMI

Jacques Fontanel, Antipas Touatam Guendergué

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel, Antipas Touatam Guendergué. La myopie du FMI. *Géopolitique Africaine / African Geopolitics*, 2003, 9. hal-03041899

HAL Id: hal-03041899

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03041899>

Submitted on 24 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La myopie du FMI

Jacques Fontanel
Antipas Touatam Guendergué

Géopolitique Africaine
N°9. Janvier 2003.

L'Afrique est le continent le plus pauvre du monde. Les grands espoirs de l'indépendance n'ont pas été réalisés. Les objectifs du FMI et de la Banque mondiale sont de promouvoir la coopération et de financer le développement économique. Avec le consensus de Washington, ils ont encouragé l'émergence d'une minorité riche au détriment de la majorité pauvre. Ensuite, le développement de l'Afrique a été un échec, avec beaucoup de corruption. L'Afrique a été très mal conseillée. Cependant, depuis dix ans, le FMI mène des actions spécifiques pour lutter contre la pauvreté endémique, le développement économique ne peut être géré exclusivement "par le haut". Une nouvelle stratégie doit être construite, avec moins d'aide privée, le développement d'une bonne gouvernance publique respectant les droits de l'homme et une politique plus transparente pour les investisseurs étrangers. Le FMI a échoué dans sa mission. Il doit faire quelque chose pour réparer les dégâts, comme un nouveau plan Marshall, afin de donner à l'Afrique la possibilité de se développer.

Résumé: Africa is the poorest continent in the world. The great hopes from independence were not implemented. The goals of IMF and World Bank are promoting cooperation and financing economic development. With the Washington consensus, they encouraged the emergence of a rich minority at the expense of the poor majority. Then, the development of Africa was a failure, with a lot of corruption. Africa was very badly advised. However, since ten years, IMF lunch some specific actions for fighting against endemic poverty, economic development cannot be exclusively managed from « the top ». A new strategy must be built, with less private aid, the development of good public governance respecting human rights and a more transparent policy for the foreign investors. IMF had failed in its mission. It must do something to repair it, such as a new Marshall Plan, in order to give Africa the possibility if its development, such as a new Marshall Plan, in order to give Africa the possibility if its development.

Washington consensus, Afrique, FMI
Washington consensus, Africa, IMF

L'Afrique est le continent le plus pauvre du monde : 300 millions de ses habitants subsistent avec moins de 365 dollars par an. Elle souffre de maladies graves, de guerres civiles, de conflits nombreux et d'un endettement important. En 1999, sa croissance économique a été inférieure à sa croissance démographique. Près de la moitié de sa population vit en situation de pauvreté relative et les investissements n'ont cessé de chuter¹. L'Afrique subit de plein fouet toutes les crises économiques mondiales. Ainsi, d'après la Banque africaine de développement, entre le début et la fin de la crise asiatique, les prévisions ont été revues à la baisse, de 4,5 % à 3,3 % pour 1998.

« *En Afrique, les grands espoirs qui avaient suivi les indépendances sont presque entièrement restés lettre morte. Le continent s'enfoncé dans la misère* »², écrit Joseph Stiglitz. Selon la Banque mondiale, la pauvreté dans le monde ne sera pas encore éradiquée en 2015, loin de là ; mais elle aura diminué (voir tableau). Au contraire, en Afrique subsaharienne, le nombre de pauvres devrait passer de 300 millions en 1999 à 345 millions en 2015. Pour réduire de moitié ce chiffre, il faudrait assurer une croissance de 7 % par an³.

Cependant les institutions internationales, le FMI (Fonds monétaire international) et la Banque mondiale, ont pour fonctions principales la promotion de la coopération monétaire et le financement du développement économique. Le FMI facilite l'expansion du commerce international en favorisant la stabilité des changes et en fournissant des aides susceptibles de financer les déséquilibres des balances des paiements. Il prête des fonds aux pays en difficulté pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations financières

Nombre de personnes vivant avec moins de un dollar par jour (en millions)			
Régions	1990	1999	2015
Asie de l'Est et Pacifique	92	46	6
Chine	360	214	53
Amérique Latine et Caraïbes	74	77	60
Europe et Asie centrale	7	17	4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	6	7	6
Asie du Sud	495	490	279
Afrique subsaharienne	242	300	345
Total	1 276	1 151	753

internationales, dans le cadre d'une conditionnalité fondée sur l'application effective de programmes économiques précis. Il dispose à cette fin de nombreux moyens, des quotes-parts (qui viennent d'être augmentées de 45 % en 1999) aux accords de confirmation, en passant par la FAS (Facilité d'ajustement structurel), la FRS (Facilité de réserve supplémentaire) ou la FFCI (Facilité de financement compensatoire pour imprévus).

Le FMI est une institution publique internationale, financée par les versements de contribuables du monde entier. Or les États-Unis dominent cette organisation, grâce à leur quasi-droit de veto. Il est indéniable que le « consensus de Washington » a favorisé une minorité riche aux dépens de la majorité pauvre. Au départ initié par Keynes et créé en vue de rééquilibrer des marchés jugés insuffisamment efficaces, le FMI est devenu le champion du système libéral. Il favorise les politiques d'austérité, en contradiction avec ses objectifs initiaux. L'État et les services publics ont été remis en cause par les principes libéraux, qui ont souvent justifié l'application de politiques d'ajustement structurel. Toutefois le FMI semble désireux de renforcer sa légitimité politique en faveur des pays plus pauvres et d'étendre ses compétences à la régulation des transferts de capitaux et à un rôle de prêteur en dernier ressort.

Le « consensus de Washington » contesté

Le FMI est la principale institution monétaire de l'économie mondiale⁴. Aujourd'hui, son bilan est très controversé. Le brûlot de Joseph Stiglitz, ancien vice-président de la Banque mondiale et prix Nobel d'économie en 2001, en est un témoignage éclatant. Les politiques macroéconomiques mises en place par le FMI et la Banque mondiale, notamment en Afrique au cours des années 1980 et 1990, concernant la stabilisation et l'ajustement structurel, sont accusées d'avoir faiblement impulsé la dynamique de croissance et le développement économique.

Les critiques sont nombreuses. D'abord, le manque de suivi et de contrôle des fonds prêtés est généralement dénoncé. On parle aujourd'hui de la dette « odieuse »⁵, celle qui est fondée sur les détournements de fonds et la corruption des dirigeants des pays soutenus et aidés. À ce titre, le FMI est accusé d'absence de démocratie et de transparence. Ensuite, l'aide financière est généralement insuffisante pour faire face aux grandes crises internationales, alors même que le coût social considérable des mesures d'ajustement imposées est trop souvent négligé⁶. Enfin, l'aléa moral de l'utilisation de l'argent public conduit les investisseurs privés à considérer que les pouvoirs publics doivent eux aussi assumer le poids des pertes liées à leurs spéculations hasardeuses.

À sa décharge, le rôle du FMI dans la surveillance des économies est délicat, car ses appréciations influencent grandement les anticipations des marchés. Les crises financières peuvent avoir des origines politiques qu'il est difficile de prévoir. Or, le FMI ne dispose pas d'une vitesse de réaction comparable à celle des opérateurs privés et il est tributaire des informations (souvent incomplètes ou même volontairement erronées) fournies par les autorités nationales, ainsi que de l'aléa moral. Son intervention dans un pays, toujours à la demande de celui-ci, signale l'existence d'un problème, ce qui conduit la finance internationale à chercher à abandonner le navire, par simple précaution.

Les économistes « hétérodoxes » soupçonnent le FMI d'être, depuis cinquante ans, au service du leadership économique et financier des États-Unis. Dans une conception libérale, Milton Friedman prône la suppression pure et simple de cette organisation, alors que Larry Summer, ancien conseiller de Bill Clinton, soutient l'idée de sa privatisation partielle. Avant le rapport de l'économiste Meltzer, rédigé pour le compte du Congrès américain en mars 2000, le gouvernement de Washington était très favorable à cette institution. Aujourd'hui, il recommande la privatisation partielle de la

régulation financière internationale et la recherche d'une solution durable à la question de l'aléa moral. Il reconnaît les dysfonctionnements du FMI, les mauvaises politiques économiques préconisées et le faible contrôle des risques.

Selon son nouveau point de vue, le FMI ne devrait s'intéresser qu'aux pays ayant déjà appliqué une discipline sévère en matière de gestion des risques financiers. Il protégerait donc les pays vertueux et il servirait de médecin en cas de propagation des risques. Les interventions du Fonds se limiteraient à des apports de liquidités à court terme, avec l'intervention des opérateurs privés dans les plans de sauvetage. Dans ce contexte, il se peut que le FMI ne devienne qu'une agence de rating définissant la fiabilité des entreprises et le taux d'intérêt qui leur convient. Toutes ces interrogations montrent que la politique libérale est en crise. Le fameux « consensus de Washington » s'effrite sans que les valeurs qu'il soutient ne soient pour autant remises en cause. Ce qui constitue un paradoxe étonnant.

Même parmi les libéraux, les politiques d'ajustement structurel n'apparaissent plus comme une panacée. Ainsi, Stanley Fischer, premier directeur général adjoint du FMI, se pose la question de l'intérêt pour l'Argentine d'un ajustement budgétaire : « *On peut craindre en effet que cet ajustement ne fasse qu'entraver la reprise économique* ⁷. » Pourtant, la philosophie générale de cette organisation n'a pas changé. « *La libéralisation des échanges est l'un des moteurs les plus sûrs de la croissance, car elle bénéficie à tous les pays et donne aux populations des pays pauvres les mêmes chances qu'à celles des pays riches* ⁸. »

Pour Stiglitz, le FMI n'est pas un moyen de résolution d'une crise, il est même l'une des causes de la pérennité de la pauvreté dans un monde pourtant riche. « *Les États d'Occident ont poussé les pays pauvres à démanteler leurs barrières douanières, mais ils ont conservé les leurs... Mais, en dehors même de cette hypocrisie, l'Occident a organisé la mise en place de la mondialisation de façon à recevoir une part disproportionnée de ses bénéfices aux dépens du monde en développement* ⁹. » Tout système de protectionnisme est condamné par le FMI, qui agit souvent comme simple représentant des intérêts du Japon et des États-Unis ¹⁰.

L'Afrique mal partie, puis mal conseillée

Le bilan des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel des institutions financières est remis en cause par l'ensemble de la communauté internationale. La commission Meltzer indique que, en moyenne, seul un

programme africain sur quatre aboutit à des résultats satisfaisants et durables. Elle considère même que, dans la majeure partie des cas, les résultats sont souvent désastreux, avec des mouvements de fuite de l'épargne, d'élimination de marchés naissants, de hausse du chômage et de la pauvreté, d'essor de pratiques de financement dangereuses pour le développement.

Selon le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'Afrique, l'ajustement est contesté sur ce continent et les réformes exigées sont incomplètes. Plusieurs études de corrélation ont mis en évidence le fait que l'application de la conditionnalité du FMI n'est pas synonyme, pour les années qui suivent, d'une amélioration de la croissance et d'une réduction de la pauvreté. Même en connaissance de cause, le FMI a continué à appliquer des principes généraux inadaptés à la situation économique des pays en développement¹¹. Il est accusé de « *myopie* », d'intérêts communs avec la finance internationale privée ou de soumission à des comportements opportunistes, bureaucratiques et de recherche de rentes¹².

Les programmes d'ajustement structurel sont accusés de renforcer les influences dépressives déjà en œuvre, alors que, au contraire, il faudrait trouver les moyens de relancer l'économie des pays pauvres et leur apporter les capitaux nécessaires¹³. L'Organisation internationale du travail (OIT) a exprimé le regret que ses propres règles ne s'imposent pas aux institutions de Bretton Woods dans leurs programmes en faveur des pays en développement. Une autre critique est que les décisions du FMI sont toujours prises « d'en haut », sans réel représentant de chaque pays. Cette situation est caractéristique des organisations qui n'ont rien à apprendre de personne et qui n'obéissent et ne croient qu'en leurs dogmes théoriques.

Ainsi, en comparant la situation des pays en développement qui ont mis en œuvre les PAS avec ceux qui ne l'ont pas fait, on constate que la croissance de ces derniers a été plus forte. Autrement dit, les conditions des prêts se sont révélées prédatrices ou destructrices. Dès 1990, on a pu démontrer que la situation économique de vingt-quatre pays africains soumis à un plan d'ajustement structurel ne s'était pas améliorée : elle s'était traduite au contraire par une baisse de l'accumulation du capital, par une stagnation de l'industrie, une chute, pour la moitié des pays, de leurs exportations et une augmentation importante des importations¹⁴. La stratégie du développement par les exportations n'a donc pas produit les résultats espérés, tout en rendant les économies fragiles et instables face aux crises. La fameuse politique, souvent rejetée par les instances internationales, de la substitution des exportations par les importations s'est même révélée parfois plus efficace.

Dans une notice d'information du FMI concernant le Burkina Faso, les rapporteurs relèvent que les performances économiques restent favorables :

la croissance est soutenue, l'inflation décline, les principaux objectifs budgétaires ont été atteints et des progrès significatifs ont été réalisés dans le domaine des réformes structurelles. Cependant, le pays reste vulnérable aux fluctuations des prix du marché mondial du coton et il devient impératif d'assurer un niveau de croissance suffisant pour améliorer les indicateurs sociaux et réduire la pauvreté. À cette fin, il faut diversifier l'économie et améliorer la situation financière du pays, car la dette publique est considérable. Mais l'austérité budgétaire reste l'antidote universel du FMI, afin de rétablir la confiance des investisseurs. Or, si l'on fait abstraction du poids de l'endettement, l'État du Burkina Faso dépense moins qu'il n'a de revenus. L'austérité préconisée par le FMI rend impossible la réalisation de la diversification recommandée.

La théorie macroéconomique rend mal compte des impératifs de court terme, lesquels produisent parfois des effets irréversibles. Ainsi, la libéralisation du commerce avec des taux d'intérêt élevés conduit à l'essor du chômage, car les petites entreprises ne peuvent plus investir. En outre, la libéralisation des marchés financiers, sans réglementation appropriée, crée de l'instabilité, laquelle pèse à nouveau sur les taux d'intérêt à la hausse. Enfin, la privatisation sans stimulation de l'esprit d'entreprise et sans contrôle des marchés oligopolistiques ou monopolistiques conduit à l'inflation et aux faillites des PME. Dans ces conditions, l'austérité budgétaire entraîne une rupture du contrat social et une aggravation du chômage et de la pauvreté¹⁵, avec les effets cumulatifs et d'inertie qui en résultent. Enfin, les effets de domination exercés par les puissances occidentales par le canal du FMI sont importants. Ainsi, l'ouverture des marchés des pays en développement aux pays développés a souvent été obtenue en échange d'un prêt conditionnel aux pays les plus pauvres, les mettant ainsi dans une situation de dépendance accrue.

Une nouvelle attitude

Pourtant, dès le début des années 1990, le Fonds a engagé des actions spécifiques de lutte contre la pauvreté, notamment pour protéger les groupes les plus pauvres contre l'impact inflationniste des libérations de prix¹⁶. De nos jours, le FMI adopte une approche plus convaincante, au moins sur la forme. Avec Horst M. Köhler, son directeur général, quatre thèmes ont été mis en avant : la stabilité macroéconomique pour la promotion du développement durable et la lutte contre la pauvreté, le renforcement du sys-

tème financier international, l'allégement de la dette et une réflexion nouvelle sur les formes de la conditionnalité. Le FMI a remplacé la FASR (Facilité d'ajustement structurel renforcé), facteur de chômage et d'inégalités sociales excessives, par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC).

Pour bénéficier de la FRPC, le pays membre doit s'engager à mettre en œuvre un programme de lutte contre la pauvreté découlant du DSRP (Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté), qu'il a lui-même élaboré en concertation avec la société civile. Le document doit fixer les objectifs de moyen terme en matière de réduction de la pauvreté, sur la base d'indicateurs internationaux, comme le nombre d'habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour, le taux de scolarisation des enfants, le taux de mortalité ou le taux d'accès à l'eau potable. Les objectifs fixés sont déterminés en concertation entre la communauté internationale et les gouvernements, avec la participation des ONG et de la population.

Le développement économique ne peut pas être conduit uniquement « par le haut », encore moins par l'extérieur. Les pays doivent s'appropriier les politiques soutenues par les bailleurs de fonds internationaux. Il s'agit avant tout de mettre l'accent sur l'exécution¹⁷. Dix pays ont achevé leur premier DSRP, dont six pays africains (Burkina Faso, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda et Tanzanie). Les nouveaux engagements sont passés de 1 milliard de dollars en 2000 à 2,7 milliards en 2001, et plus de quarante pays sont concernés. L'accent est mis sur des dépenses publiques favorables aux pauvres et à la croissance, une plus grande flexibilité budgétaire, une meilleure gestion et une conditionnalité structurelle plus sélective.

En 1996, l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) se proposait d'éliminer la dette insupportable, celle qui empêche la croissance économique, celle surtout qui ne pourra jamais être remboursée. Ce programme a été renforcé, en 1999, par un élargissement de la liste des bénéficiaires et une poursuite de l'allégement de la dette. Comme celle-ci a été, jusqu'à présent, financée sur le budget de l'aide publique au développement, sans engager de ressources nouvelles, l'impact de cette initiative n'est pas à la hauteur des objectifs.

Aujourd'hui, 40 milliards de dollars ont été ainsi effacés, soit les deux tiers de la forme de dette concernée (37 pays en ont été bénéficiaires). Ils ont permis de porter les dépenses au titre de la lutte contre la pauvreté de 6 % à 9 % du PIB, ainsi que de mener des actions contre le sida, pour l'éducation et les infrastructures de base. Le FMI (avec l'aide de la Banque

mondiale) a fondé l'allégement de la dette et l'octroi des prêts concessionnels sur les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, avec la participation de toutes les parties prenantes.

Pourtant, les principes généraux restent les mêmes, mettant l'accent sur des politiques macroéconomiques stables, une faible inflation, une pression fiscale limitée, un rôle économique réduit conféré à l'État. Pour Kenneth Rogoff¹⁸, les pays qui persévèrent dans l'ajustement structurel améliorent à terme leurs performances. Il s'agit donc de donner un « visage humain » à l'ajustement. Au fond, la pauvreté ne se reflète que dans des chiffres abstraits et les institutions internationales ne se préoccupent pas vraiment de son éradication en Afrique et dans le monde. C'est ce qui explique la démission, le 14 juin dernier, de Ravi Kanbur, rédacteur du Rapport sur le développement dans le monde de la Banque mondiale.

Les études du FMI concernant l'Afrique justifient souvent la politique menée. Ainsi le Fonds a mis en évidence le fait que les pays africains exportateurs étaient plus productifs que les non-exportateurs¹⁹. Cette analyse est de l'ordre de la tautologie, car pour être capable de vendre à l'extérieur, il faut disposer d'une bonne productivité et donc d'une compétitivité intéressante. De même, une étude du FMI a conclu que l'assainissement budgétaire n'était pas préjudiciable à la croissance à court et moyen termes dans les pays à faible revenu de 1990 à 2000²⁰. Il est même affirmé que certaines compressions budgétaires peuvent avoir des effets expansionnistes, à condition de limiter les dépenses de fonctionnement (et donc les salaires) au bénéfice du budget d'équipement. Pourtant, les dernières études du FMI montrent que les compressions des dépenses publiques touchent en priorité les plus pauvres²¹.

Comme on le voit, la croyance en des statistiques souvent erronées reste plus forte que l'observation immédiate des effets négatifs d'une politique rigoureuse, en termes de chômage et d'accroissement de la pauvreté. Il est vrai que ces deux variables ne sont presque jamais retenues, dans les faits, comme les indicateurs-clefs des décisions des responsables de Washington.

Un développement d'abord africain

Lors du sommet de Bamako (Mali) le 20 février 2001, Horst Köhler a évoqué la mise en place d'une nouvelle stratégie appuyée sur la définition de projets précis dans des secteurs prioritaires (infrastructures, agriculture, éducation et santé), à l'échelle sous-régionale et non plus forcément natio-

nale. Ces projets doivent être proposés par des gouvernements décidés à créer un environnement propice aux investissements privés, qu'il s'agit de substituer progressivement aux financements publics²². Dans cette perspective, le « Programme de renaissance de l'Afrique pour le millénaire », fondé sur les idées de paix, de stabilité, de démocratie, d'éducation, de stratégies industrielle et technologique, a été présenté aux responsables du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale par trois chefs d'État africains (algérien, nigérian, et sud-africain).

L'Afrique dans son ensemble ne doit pas se laisser imposer ce que les électeurs américains ou européens refusent. Il existe dans tous les pays développés des mesures spécifiques qui contrôlent la croissance ; par exemple, les supermarchés ne peuvent pas s'implanter partout sans autorisation. En Afrique, tout reste encore permis, même la destruction des commerces traditionnels au bénéfice, pourtant peu élevé, des grandes sociétés. L'Afrique doit devenir une vraie force de proposition. Elle ne mendie pas ses droits, elle veut forger son propre avenir, dans le cadre d'un partenariat sans soumission. Les principes du Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) sont à ce titre exemplaires :

- Une bonne gouvernance publique implique la mise en place d'institutions démocratiques, le respect des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, la transparence dans la gestion du patrimoine public. L'État joue un rôle-clé dans la réussite du développement, en encourageant les investissements, en stimulant l'épargne et en soutenant certains secteurs de l'économie. Il ne doit pas être prisonnier de l'aide et de la conditionnalité du FMI ; il doit au contraire engager un combat pour obtenir l'annulation de la dette, celle qui empêche la réalisation du développement économique.

- La bonne gouvernance de l'économie privée suppose notamment une justice indépendante et honnête au niveau des litiges impliquant les investisseurs étrangers, ainsi qu'une gestion transparente des sociétés. La mise en place d'infrastructures créatrices d'activités économiques est essentielle. Elle suppose aussi la prise en compte des ressources humaines, par des efforts particuliers engagés dans les domaines de l'éducation et de la santé. L'Afrique ne doit pas rater la révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- L'Afrique a un retard énorme dans le domaine de la production agricole, ce qui la rend trop dépendante des marchés internationaux. Elle doit aussi protéger son environnement et favoriser son approvisionnement en énergie. Enfin, l'accès aux marchés des pays développés doit lui être plus

largement reconnu, notamment pour les produits où elle dispose d'avantages comparatifs importants.

Il est demandé au G8 et au FMI de consacrer au moins la moitié des engagements d'aide au développement aux pays africains qui « *gouvernent avec justice, investissent dans la mise en valeur des ressources humaines et favorisent l'initiative privée* »²³. Pour Horst Köhler, il est encourageant que les responsables africains fassent de la bonne gouvernance un principe essentiel pour l'organisation d'un nouveau partenariat en faveur du développement de l'Afrique. C'est à ce titre que cinq centres régionaux d'assistance technique vont être mis en place, en vue de trouver les moyens d'améliorer le climat d'investissement et de création de nouvelles opportunités économiques.

En conclusion, la globalisation en Afrique accroît le risque d'instabilité économique, ce qui conduit à l'émergence de conflits sociaux graves. Si les obligations imposées par l'OMC (Organisation mondiale du commerce) coûtent le budget d'une année entière de développement à certains pays, en outre le FMI a cessé de servir les intérêts de l'économie mondiale pour ceux de la finance internationale²⁴. Autrement dit, l'Afrique suit une politique économique qui ne répond pas à ses propres intérêts. Jusqu'à une période très récente, les politiques recommandées par Washington étaient inadaptées, archaïques et en plus antidémocratiques. Il y a aujourd'hui une prise de conscience de l'échec, ce qui ne veut pas dire que, dans un système économique mondial profondément dépendant des idées libérales, les politiques conseillées ou soutenues seront à la hauteur de l'enjeu que constitue le développement économique de l'Afrique.

Les institutions financières internationales – dont le caractère censitaire du mode électoral mériterait d'être adouci – devraient être soumises au droit international. Un organe d'évaluation indépendant pourrait ainsi jouer le rôle d'une Cour des comptes en vue d'éviter les gaspillages ou les choix non justifiés. « *Un demi-siècle après sa fondation, il est clair que le FMI a échoué dans sa mission... Pis : de nombreuses mesures promues par le FMI, en particulier la libéralisation prématurée des marchés des capitaux, ont contribué à l'instabilité mondiale* »²⁵.

L'Afrique a certainement été victime de cette politique, soit par incompetence, soit plus certainement par intérêt. C'est à ce titre que la « Grande désillusion » de Joseph Stiglitz présente tant d'intérêt, même si un observateur scrupuleux est en droit de se demander si sa propre responsabilité n'est pas engagée dans ce constat d'échec. L'Afrique dispose aujourd'hui d'argu-

ments forts pour demander à la communauté internationale une aide exceptionnelle, un nouveau plan Marshall, d'autant que le coût de celui-ci ne devrait pas excéder 0,3 % du PNB mondial, soit une centaine de milliards de dollars.

NOTES

1. L'écart entre les pays riches et les pays pauvres a été de 1 à 3 en 1820, de 1 à 35 en 1950 et de 1 à 127 en 2000. Trois milliards de personnes vivent aujourd'hui avec moins de 2 dollars par jour.

2. J. E. Stiglitz, *La grande désillusion*, Fayard 2002, Paris, p. 30.

3. Banque mondiale. De nombreux pays en développement ne pourront pas atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté fixés pour 2015. Communiqué de Presse, n° 2002/277/S, Washington.

4. USA Embassy in France, Notes on Economic Affairs, n° 6/1997.

5. M. Kremer, S. Jayachandran, S., « La dette odieuse », *Finances & développement*, Juin 2002, pp. 36-39. À côté de Somoza, Marcos, Duvalier ou Tadjman, les noms de certains hommes politiques africains sont aussi cités.

6. Joseph Stiglitz (*op. cit.*, pp. 17-179) accuse même le FMI d'être le principal responsable de la crise asiatique.

7. Stanley Fisher, « Les réformes budgétaires et structurelles doivent être poursuivies », *FMI Bulletin*, vol. 30, n° 13, 9 juillet 2001. p. 214.

8. FMI : Tandis que la reprise s'affermir, le FMI réforme son mode de fonctionnement, *FMI Bulletin*, supplément, vol. 29, Septembre 2000.

9. Stiglitz, J. E., *op. cit.*, p. 31.

10. Luttwak, E. N., *Le turbo-capitalisme*, Éditions Odile Jacob, Paris 1999, p. 82.

11. Yves Tavernier, Fonds monétaire international, Banque mondiale 2000 : *Vers une nuit du 4 août ?*, Kiosque de l'Assemblée nationale, Paris.

12. La théorie du « Public Choice » souligne l'aptitude des dirigeants à faire valoir un intérêt général étroitement associé à leurs propres intérêts personnels. Jacques Fontanel, *L'action économique de l'État*, Pour Comprendre, L'Harmattan, 2001, Paris.

13. John Kenneth Galbraith, « Les enjeux du nouveau millénaire », *Finances et Développement* du FMI, Washington 1999, p. 3.

14. J. M. Fanelli, R. Frenkel, L. Taylor, *The World Development Report 1991 : A Critical Assessment*, International Monetary and Financial Issues for the 1990's, UNCTAD 1992, New York.

15. Stiglitz, *op. cit.*, p. 121.

16. Assiga Ateba, « Croissance et développement en Afrique : le rôle potentiel des institutions », *Revue Canadienne d'études du développement*, vol. 20, n° 2, 1999.

17. J. Ames, G. Bhatt, M. Plant, Bilan de la lutte contre la pauvreté, *Finances et développement*, juin 2002.

18. K. Rogoff, Le grand illusionniste, *FMI Bulletin*, vol. 31, n° 13, 1(juillet 2002), pp. 209-211.

19. T. Mengistae, C. Pattillo, Export Orientation and Productivity in Sub-Saharan Africa, *Études du FMI*, n° 02/89 (2002) ; texte intégral sur www.imf.org.

Bibliographie

Ames, J, Bhatt, G., Plant, M. (2002), The Results of the Fight Against Poverty, *Finances & Development*, June

Assiga Ateba (1999), Croissance et Développement en Afrique : le rôle primordial des institutions, *Revue Canadienne d'Etudes du Développement*, 20(2).

Bchir, M.H., Fontagné, I, Jean, S. (2003), Market access in non-agricultural goods. *CEPII Working Document*.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2000), La puissance des Etats et la globalisation économique, *Ares, Défense et Sécurité*, n°45, Mai.

Fisher, S. (2001), Budgetary and Structural Reforms Must be Pursued, *IMF Bulletin*, vol 30, n°13.

Fontanel, J. (1993), *Economistes de la paix*, Presses Universitaires de Grenoble.

Fontanel, J. (1995), *Organisations Economiques Internationales*, Masson, Paris.

Fontanel, J. (2001), *L'action économique de l'Etat*, L'Harmattan, Paris.

Fontanel, J. (2002), *Globalisation économique et sécurité internationale. Introduction à la géoéconomie*. Collection "Côté Cours", Grenoble.

Fontanel, J., Arrow, K., Klein, L., & Sen, A. (2003). *Civilisations, globalisation et guerre*. PUG, Presses Universitaires de Grenoble

Galbraith, J.K. (1999), *Les enjeux du nouveau millénaire*, Finances et Développement, 1999.

Gupta, S., Clements, B., Baldacci, E., Mulas-Grannados, C. (2002), Expenditure Composition. Fiscal Adjustment and Growth in Low-Income Countries, *IMF Studies*.

IMF (2000), While recovery is consolidating, the IMF reviews the way it Works, *IMF Bulletin*, Vol.29, September.

Kremer, Mr, Jayachandran, S. (2002), The Odious Debt, *Finances & Développement*, June

Luttwak, E.N. (1999), *Le turbo-capitalisme*, Odile Jacob, Paris.

Mengistae, T., Patillo, C. (2002), Export Orientation in SubSaharian Africa ; *FRMI Studies*, n°02/89.

Ravaillon, M. (2002), A network of Automatic Protection ?, *Finances & Development*, June.

Rogoff, K. (2002), The great illusionist, *IMF Bulletin*, 31(13).

Stiglitz, J.E. (2002) *La grande désillusion*, Fayard, Paris

Wade, A. (2000) An end to African Crises ; Profit-Sharing and Democracy, *African Geopolitics*, n°1, Winter 2000/2001.

USA Embassy in France (1997), Notes on Economic Affairs, n°6/1997.